

JOURNEE CONTINUE A LA FONCTION PUBLIQUE

Le CERFI dénonce une non-prise en compte des préoccupations des musulmans

Dans la déclaration ci-dessous, le Cercle d'études, de recherches et de formation islamique (CERFI) dénonce une non-prise en compte des préoccupations des musulmans dans l'instauration de la journée de travail continue dans les administrations publiques. Il s'agit de l'aménagement du temps de travail de la journée de vendredi pour tenir compte de la grande prière hebdomadaire. Lisez plutôt !

Excellence Monsieur le Premier ministre,

Dans le cadre des consultations préalables à l'instauration du régime de la journée de travail continue dans la Fonction publique burkinabè, le CERFI, à travers la correspondance N°2015-014/CERFI/BEN/Pres/CAB du 5 mai 2015 restée sans suite, attirait l'attention de Monsieur le Ministre en charge de la Fonction publique sur la nécessité d'un aménagement du temps de travail de la journée du vendredi, pour tenir compte de l'obligation culturelle des musulmans relative à la grande prière hebdomadaire.

A la lecture du compte rendu des travaux du Conseil des ministres du 2 septembre 2015 tenu à Fada N'Gourma, les musulmans du Burkina Faso ont constaté avec amertume la non-prise en compte de leur préoccupation par le gouvernement, les contraignant à conclure que le droit au culte d'une grande partie des citoyens est remis en cause dans notre pays.

Au cas où le principe de laïcité aurait servi de fondement au rejet de cette préoccupation, les musulmans du Burkina Faso voudraient savoir, au nom du même principe, le critère qui a prévalu au choix des jours légalement fériés. Par la présente, le CERFI, avec lui l'ensemble des musulmans et des personnes de bonne volonté, protestent avec la dernière énergie contre cette gestion sélective des préoccupations confessionnelles, tiennent le gouverne-

ment pour responsable de la dégradation éventuelle du vivre-ensemble qui pourrait en découler. Ils prient le gouvernement de trouver une solution à cette préoccupation, pour éviter que les agents publics de confession musulmane ne soient au regret d'honorer, eux aussi, leur grande prière hebdomadaire du vendredi, en dépit des nouvelles dispositions réglementaires. Le CERFI attire enfin l'attention du gouvernement sur le danger qu'il fait courir à notre pays en renforçant la conviction déjà faite de beaucoup de nos compatriotes que les autorités actuelles ont une préférence religieuse qui transpire de beaucoup de leurs actes et décisions.

Vous réaffirmant toute la disponibilité du CERFI à œuvrer de concert avec l'Autorité, pour trouver une solution appropriée à ce problème, je vous prie, Excellence Monsieur le Premier Ministre, d'accepter l'expression de ma haute et distinguée considération ☐

El Hadj Moussa NOMBO

Ampliations:

- Présidence du Faso
- Ministère en charge du Culte
- Ministère en charge de la Fonction publique
- Fédération des Associations islamiques du Burkina (FAIB)
- Union des religieux et coutumiers du Burkina (URCB)